MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP 17-5-85508975

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE
ARBO. VITI. RHONE-ALPES
ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 895 48 48
Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

10 Mai 1985 N° de série continue 298 Bulletin n° 10

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES	: Les dernières pluies sont contaminatrices : **employez un produit curatif dès réception.**
OIDIUM	: Il apparait de plus en plus : **intervenez également.**
ARAIGNEES ROUGES	: Les éclosions sont très avancées : **il est toujours temps de traiter.**

TAVELURES

Les précipitations importantes que nous venons d'avoir arrivent après une longue période de sécheresse relative pendant laquelle une grande partie des ascospores qui est arrivée à maturité n'a pas été libérée et a été contaminatrice. Il est donc urgent d'effectuer un traitement à caractère curatif avec l'un des produits suivants (dont les caractéristiques sont données dans notre bulletin n° 5 du 28 mars) :

Sur Poiriers : Bitertanol (Baycor 25)

Sur Pommiers : Bitertanol (Baycor 25), Fénarimol (Rubigan 4), Triforine (Saprol, Denarin, Funginex).

L'action préventive de ces produits n'étant que de 3 à 4 jours, la protection devra être reprise après ce délai à l'aide des produits préventifs classiques.

OIDIUM

Les infestations devenant de plus en plus nombreuses, il est sage d'ajouter au traitement anti-tavelure, un produit combattant l'oïdium.

ARAIGNEES ROUGES

Les éclosions ont presque partout dépassé les 50 %. Si aucun traitement n'a été effectué à ce jour dans les vergers contaminés, l'utilisation d'un produit larvicide est recommandé actuellement.

7526

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

VIGNE

- ROUGEOT PARASITAIRE	)	
- BLACK-ROT	)	(contaminations possibles : traitez
- PYRALES		: à surveiller
- MILDIOU		: attendre

Développement de la vigne et des parasites ralentis par le froid de ces 2 dernières semaines : les stades G à Tain l'Hermitage et E-F dans les autres zones sont atteints.

ROUGEOT PARASITAIRE

Avec la maturité des apothécies, les contaminations sont possibles aux prochaines pluies importantes.

Sur les parcelles atteintes en 1984, effectuez un, deux ou trois traitements spécifiques conseillés dans le dernier bulletin selon le stade phénologique atteint par votre vigne. (folpel ; métirame ; zinèbe ; mancozèbe ; propinèbe ; cymoxanil + mancozèbe ; phosétyl-Al + mancozèbe ; folpel + thiophanate-méthyl).

. Rectificatif à propos des benzimidazoles ...
Ce sont les benzimidazoles seuls qui sont inactifs sur le mildiou. Les associations benzimidazole + fongicide classique peuvent bien sûr avoir une action sur le mildiou, due au produit associé.

BLACK-ROT

Les prochaines pluies pourront être contaminatrices. Dans les zones habituellement atteintes, effectuez un traitement spécifique préventif avec l'un des produits cités dans notre bulletin n° 7 du 17 avril 1985.

PYRALES

La présence de pyrales a été signalée dans le Rhône, mais en faible quantité. N'intervenez que si le seuil de 3 à 4 larves par souche est dépassé. (cf. bulletin n° 9 du 29 avril 1985).

Utilisez l'un des produits suivants (en g de m.a./hl) :

acéphate	75	méthomyl	50
cyperméthrine	5	parathion méthyl	60
deltaméthrine	0,75	perméthrine	7,5
dichlorvos	125	quinalphos	48,5
fenvalérate	10	thiodicarbe	45
méthamidophos	60	trichlorfon	160

et les associations suivantes :

fénitrothion + trichlorfon ; parathion méthyl + dicofol ; méthomyl + fénizon ; chlorpyriphos éthyl + diméthoate.

EXCORIOSE

Le 2ème traitement est encore possible dans les zones les plus tardives n'ayant pas dépassé le stade E.